



## Changement de categorie suite a des travaux

Par **elektrodiscount**, le **18/08/2011** à **18:47**

Bonjour,

j occupe un local commercial depuis le 18.12.10.ce local fait partie d un meme batiment divisé en 3 cellule identique de 420 m2.  
ce sont des ERP de categorie 5.

au mois de juin un nouveau voisin s est installe dans les 2 cellules de droite et du centre .apres accord de la mairie et du proprietaire il a abbatu le mur separant les deux cellules qu il occupe.

de ce fait la commission de securite m informe que le batiment passe en categorie 3 et que je dois faire les modifications legales.

ma questions est la suivante/ a qui incombent les travaux de mise en conformite.

le proprietaire ou moi.